



Appel à projets

*Expérimentation nationale
Equipes locales pour
l'accompagnement sur les aides
techniques (EQLAAT)*

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| I. OBJET | 3 |
| II. ENGAGEMENT DES CANDIDATS RETENUS | 3 |
| III. DOSSIER DE CANDIDATURE : COMPOSITION, EVALUATION ET SELECTION | 4 |
| 3.1. Composition du dossier | 4 |
| 3.2. Critères de recevabilité et de sélection | 4 |
| Critères de recevabilité | 4 |
| Critères de sélection | 4 |
| 3.3. Modalités de dépôt de dossier | 5 |
| 3.4 Procédure de sélection des candidatures et calendrier | 6 |
| 3.5 Contacts | 6 |
| ANNEXE 1 | 7 |
| DOSSIER DE CANDIDATURE | 7 |
| ANNEXE 2 | 14 |
| Boîtes fonctionnelles des ARS | 14 |

I. OBJET

Cet appel à candidatures a pour objet de sélectionner une dizaine d'équipes souhaitant s'engager sur une période de 2 ans dans l'expérimentation EQLAAT pour **améliorer** l'accès et la bonne adaptation des aides techniques (pertinence) pour les personnes en situation de handicap et plus particulièrement pour les personnes âgées.

Pour atteindre cet objectif, l'expérimentation EQLAAT repose sur la mise en place d'équipes locales pour l'évaluation et l'accompagnement au choix et à la prise en main des aides techniques pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. **Ces équipes devront obligatoirement être indépendantes de toute activité commerciale sur les aides techniques.** Les aides techniques seront accessibles rapidement et aisément aux personnes.

Elle vise donc à tester un nouveau modèle de financement collectif, complémentaire aux autres modes de financement existants. Pour atteindre des résultats en termes de maîtrise des dépenses et de qualité, les équipes candidates doivent cibler leurs actions prioritairement autour des deux thèmes suivants :

- l'accès aux soins sur le territoire ;
- la pertinence des prescriptions.

II. ENGAGEMENT DES CANDIDATS RETENUS

Les candidats retenus s'engagent à participer activement à l'expérimentation afin d'en atteindre les objectifs fixés par le cahier des charges et à contribuer à fournir les données et informations nécessaires au suivi et à l'évaluation nationale de l'expérimentation. La participation aux ateliers périodiques de partage d'expérience et de suivi de l'expérimentation qui seront organisés par la CNSA est également attendue.

Pour la mise en œuvre de l'expérimentation, il sera également demandé d'élaborer un plan d'actions opérationnel avec un calendrier indicatif, précisant le pilotage envisagé pour le projet, les objectifs et enjeux d'organisation et de financement ainsi que les actions à conduire. En cas d'écart substantiel à ce plan d'action, l'équipe en informera l'équipe projet nationale sans attendre. Le plan d'actions fera l'objet d'une mise à jour annuelle également partagée avec l'équipe-projet nationale (avancement du projet, des freins et leviers rencontrés et impacts liés à sa mise en œuvre).

III. DOSSIER DE CANDIDATURE : COMPOSITION, EVALUATION ET SELECTION

3.1. Composition du dossier

L'équipe candidate en renseignant le dossier annexé.

Le dossier de réponse comporte notamment les mentions suivantes :

- ⇒ Nature et composition de l'équipe rassemblant l'ensemble des professionnels engagés dans le projet et les moyens envisagés pour compléter l'équipe (calendrier, conditions) ;
- ⇒ Contacts au titre de porteur de projet (personne responsable de la structure porteuse) et autres interlocuteurs désignés ;
- ⇒ Description du porteur et de ses missions actuelles : historique, statut (indépendance de toute activité commerciale sur les aides techniques) intérêts et limites des missions actuelles au regard du projet et de l'articulation avec le territoire ;
- ⇒ **Projet d'organisation envisagée : public cible, territoire couvert, articulation avec les dispositifs existants ;**
- ⇒ Motivations, justifications du souhait de participer à l'expérimentation et valeur ajoutée de votre proposition par rapport à l'existant
- ⇒ Adéquation du projet d'organisation envisagé avec l'objectif de l'expérimentation ;
- ⇒ Caractéristiques des interventions (nature, cible, objectifs) existantes et envisagées répondant aux besoins de l'expérimentation ;
- ⇒ Description des ressources existantes ou à intégrer dans le cadre de l'expérimentation ;
- ⇒ Gouvernance envisagée pour permettre la mise en œuvre et le suivi du projet ;
- ⇒ Eventuels partenaires associés et type d'expertises mobilisées (réponse à publics ou besoins spécifiques): description et justification.

3.2. Critères de recevabilité et de sélection

Critères de recevabilité

L'équipe-nationale 51 appréciera, de manière conjointe avec la CNSA, la recevabilité des candidatures au regard des critères suivants :

- Respect du délai de transmission ;
- Complétude du dossier ;
- Adéquation du projet avec les objectifs définis dans le cahier des charges, notamment par l'identification des publics, situations et territoire couverts ;
- Projet porté par une équipe déjà constituée ou en cours de constitution ;
- Statut du porteur : projet porté par une équipe indépendante de toute activité commerciale sur les aides techniques ;
- Présence de réadaptateurs (ergothérapeutes) et travailleurs sociaux dans l'équipe envisagée.

Critères de sélection

Si le dossier est recevable, les candidats seront ensuite sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Construction du projet proposé ;
- Compétences mobilisées, expérience du porteur ;
- Partenariats envisagés ;
- Gouvernance proposée ;
- Cohérence avec les enjeux du territoire :
 - Compromis entre polyvalence et expertise en tenant compte des caractéristiques du territoire ;

- Capacité à s’inscrire dans la dynamique locale sans créer de cloisonnements supplémentaires ou de redondances ;
- Capacité à faire et monter en charge de façon réactive :
 - s’engager dans les accompagnements dès 2021 pour les équipes ayant une activité proche
 - capacité à mettre en place une équipe rapidement pour les candidats n’ayant pas encore de telle activité;
- Compréhension des enjeux et objectifs de l’expérimentation.
- Caractère innovant du projet :
 - Proposition du porteur sur les conditions souples du cahier des charges en particulier sur l’organisation pour l’accès aux aides techniques d’essais et sur la pair-aidance ;
 - Pour les équipes exerçant déjà une activité d’accompagnement sur les aides techniques, proposition d’évolution qualitative (type d’accompagnement et mobilisation de nouveaux acteurs/expertises par exemple) et quantitative de l’offre (nombre de personnes accompagnées par exemple).
- Estimation du nombre de personnes qui seraient accompagnées sur la durée de l’expérimentation
- Description des actions complémentaires aux accompagnements et estimation des coûts liés (ingénierie de projet dont pair-aidance)
- Capacité à recevoir des fonds de l’assurance maladie au regard de l’entité juridique de la structure porteuse.

En lien avec la CNSA, et après examen par l’équipe nationale 51 et les ARS des dossiers recevables, un avis sur la candidature sera émis par le Comité technique de l’innovation en santé, dans les conditions prévues par le décret n°2018-125¹, qu’il transmettra aux ministres chargés de la sécurité sociale et de la Santé. Les candidatures sélectionnées feront l’objet d’un arrêté ministériel.

Les candidats non retenus recevront une notification de la décision.

3.3. Modalités de dépôt de dossier

Chaque équipe souhaitant candidater devra renseigner le dossier de candidature joint.

Les dossiers seront déposés, par voie électronique à l’adresse suivante:

aides.techniques.eqlaat@cnsa.fr en mentionnant en objet : « **EQLAAT – appel à candidatures** », copie ARS concernée (voir liste adresses mel en annexe 2). Toute candidature reçue hors délais ne sera pas considérée comme recevable.

¹ Décret n° 2018-125 du 21 février 2018 relatif au cadre d’expérimentations pour l’innovation dans le système de santé prévu à l’article L. 162-31-1 du code de la sécurité sociale

3.4 Procédure de sélection des candidatures et calendrier

| | |
|---|--|
| Février 2021 | ⇒ Publication du cahier des charges et de l'appel à candidatures |
| De la publication du cahier des charges au 30 avril 2021 | ⇒ Les équipes remplissant les critères de recevabilité figurant dans le cahier des charges, peuvent candidater, par voie électronique , à l'adresse suivante: aides.techniques.eqlaat@cnsa.fr en mentionnant en objet : « EQLAAT – appel à candidatures » |
| 30 avril 2021 | ⇒ Clôture de l'appel à candidatures |
| mai 2021 | ⇒ Instruction des candidatures (des compléments d'information pourront être demandés aux porteurs de projet par échange de mails) ⇒ Sélection des candidats retenus (une dizaine) |
| Juin 2021 | ⇒ Validation par le comité technique de l'innovation en santé |
| Début juillet 2021 | ⇒ Communication des résultats de l'instruction des dossiers aux candidats retenus et non retenus ⇒ Arrêté des ministres en charge de la santé et de la sécurité sociale et publication de la liste des projets retenus sur les sites internet du ministère des solidarités et de la santé et de l'Assurance Maladie |
| A partir du 15 juillet 2021 | ⇒ Lancement de l'expérimentation (mise en œuvre, suivi, démarche évaluative) |

3.5 Contacts

En cas de questions relatives à cet appel à candidatures, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :

aides.techniques.eqlaat@cnsa.fr

ANNEXE 1

DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à compléter et à renvoyer avant le 30 avril 2021 :

- **À l'adresse suivante : aides.techniques.eqlaat@cnsa.fr, copie ARS concernée (liste adresse en annexe 2)**

Mentionner en objet du message : « *EQLAAT – appel à candidatures* »

Nature du porteur**1) Structure juridique**

- Raison sociale :
- Statut juridique (association loi de 1901, ...) :
- Date de création :
- Adresse :
- Région :

2) En cas d'absence de structure juridique de l'équipe, préciser quelle est la structure support envisagée

à préciser

Composition de l'équipe**Nom et fonction des principales personnes impliquées dans le projet**

| Nom | Compétences | Ancienneté et expérience |
|------|-------------|--------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Contact au titre du porteur du projet

- Nom et Prénom :
- Profession :
- Numéro de téléphone :
- Adresse mail :
- Signature :

Autre(s) personne(s) désignée(s) comme interlocuteur

- Nom et Prénom :
- Profession :
- Numéro de téléphone :
- Adresse mail
- Signature :

....

Description du porteur et de ses missions actuelles : historique, statut (indépendance de toute activité commerciale sur les aides techniques) intérêts et limites des missions actuelles au regard du projet et l'articulation avec le territoire

Brève description du territoire d'implantation de l'expérimentation (contexte, principales problématiques, justifications de l'implantation de l'expérimentation dans ce territoire)

Projet d'organisation envisagé : objectifs, méthodologie de mise en œuvre, calendrier, public cible, territoire couvert, articulation avec les dispositifs existants

Motivations, justifications du souhait de participer à l'expérimentation et valeur ajoutée de votre proposition par rapport à l'existant

| |
|--|
| |
|--|

Caractéristiques des interventions répondant, selon vous, aux besoins de l'expérimentation : précisez les actions déjà mises en place (et toujours effectives) et celles à venir, indiquez dans quelle thématique elles s'inscrivent et précisez, si possible pour chacune des actions : nature, objectifs, la/les cible(s), temporalité/durée/ancienneté, etc.

| Thématiques | Action(s) déjà mise(s) en place | Action(s) envisagée(s) |
|--|---------------------------------|------------------------|
| Accompagnement des personnes : l'évaluation et prise en main | | |
| Pair-aidance, recours aux pairs utilisateurs | | |
| Essai et modalités d'accès au matériel de prêt | | |
| Autres | | |

| Description des ressources existantes ou à intégrer dans le cadre de l'expérimentation (par exemple : ressources humaines, outil de suivi des personnes, etc.) | | |
|---|------------|-------------------------|
| Fonctions supports | Existantes | A développer ou à créer |
| Type/nature de fonction support n°1 | | |
| Type/nature de fonction support n°2 | | |
| Type/nature de fonction support n°3 | | |
| Type/nature de fonction support n° ... | | |

| Gouvernance et comitologie envisagées pour permettre la mise en œuvre et le suivi du projet |
|--|
| |

| Eventuels partenaires associés et types d'expertise mobilisées |
|---|
| |

Commentaires libres

ANNEXE 2

Boites fonctionnelles des ARS

ARS-ARA-ART51@ars.sante.fr
ARS-BFC-ART51@ars.sante.fr
ARS-BRETAGNE-ART51@ars.sante.fr
ARS-CORSE-ART51@ars.sante.fr
ARS-CVL-ART51@ars.sante.fr
ARS-GRANDEST-ART51@ars.sante.fr
ARS-GUADELOUPE-ART51@ars.sante.fr
ARS-GUYANE-ART51@ars.sante.fr
ARS-HDF-ART51@ars.sante.fr
ARS-IDF-ART51@ars.sante.fr
ARS-MARTINIQUE-ART51@ars.sante.fr
ARS-NORMANDIE-ART51@ars.sante.fr
ARS-NA-ART51@ars.sante.fr
ARS-OC-ART51@ars.sante.fr
ARS-OI-ART51@ars.sante.fr
ARS-PACA-ART51@ars.sante.fr
ARS-PDL-ART51@ars.sante.fr